

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 4 : 1918) du

MERCREDI 30 JANVIER 1918

Il y a quelques jours, au cours de la séance hebdomadaire du Comité National (**Note** : de Secours et d'Alimentation), s'est produit un intéressant échange de vues. M. Francqui, président, venait de montrer, par quelques chiffres, l'importance colossale du rôle joué par cet organisme. Il ajouta :

« Il n'est pas étonnant que des chiffres aussi considérables retiennent toute l'attention sur l'activité commerciale et bienfaisante du Comité National et détournent quelque peu les regards du but moral, plus élevé, que ce dernier s'est assigné en même temps, c'est-à-dire le maintien de l'union, cette union sacrée qui a conservé notre nationalité à travers les siècles et qui seule peut la sauvegarder dans les circonstances présentes.

Un événement grave qui vient de se produire, « *la proclamation de l'autonomie de la Flandre* », montre une fois de plus l'importance de cette action morale.

Si j'emploie le mot grave pour qualifier cet événement, ce n'est pas que je le considère comme tel pour nous qui sommes dans le pays, qui connaissons les auteurs de cette sinistre comédie et toutes les tares de leur vie, qui savons que leur autorité n'est

qu'empruntée, leur influence supposée, et leur considération nulle, et qui constatons, tous les jours, la suprême et dédaigneuse indifférence que leur témoigne le peuple flamand, en attendant qu'il leur fasse sentir sa colère ; car il ne leur pardonnera jamais, ce peuple flamand, d'avoir pactisé avec l'ennemi qui, en réalité, opprime la population des Flandres, la dépouille de tout ce qu'elle possède, la réduit à la famine et contraint à l'avorissant esclavage du travail forcé tous les Flamands à partir de quinze ans, et ce pendant que les activistes proclament hypocritement la libération d'une race qui a toujours été libre jusqu'au jour où les Allemands se sont installés en Flandre.

Toute la gravité de ce fait est dans l'impression qu'il peut faire, au dehors, à l'étranger, sur des esprits peu au courant de la situation de notre pays, et que les communiqués de la presse allemande induisent intentionnellement en erreur.

Plus que jamais donc, nous devons faire bloc pour faire éclater aux yeux du monde entier l'inanité des tentatives criminelles de ces Belges indignes, qui se sont laissés séduire par l'or de l'ennemi.

Dès les premiers jours de la terrible épreuve que nous traversons, tous les Belges ont compris d'instinct qu'ils ne pouvaient espérer de salut que dans une union sincère qui aurait fondu toutes les aspirations et tous les intérêts dans l'amour de la patrie et l'intérêt supérieur de la Belgique.

C'est au sein du Comité National que s'est opérée cette union qui, depuis trois ans et demi, a été féconde en bienfaits pour la population.

Cependant retenons bien que cette cohésion, ce coude à coude qui ont fait notre force jusqu'à présent,

c'est tout ce qu'on nous demande. N'allons pas, en effet, au delà, de peur de compromettre, par des excès de zèle malheureux, tout ce qui a été réalisé jusqu'à présent.

N'oublions jamais que, si nos comités voulaient agir directement et prendre activement position dans le conflit entre Belges, suscité par nos ennemis, au lieu de se borner à y opposer la redoutable force d'inertie dont ils disposent pour enrayer cette action malfaisante, il n'est pas douteux qu'on ne saisît avec empressement ce prétexte pour chercher à liquider notre oeuvre. Ce serait là le plus grand malheur qui pût arriver à notre pays, car à l'heure actuelle le Comité National est le seul lien qui joigne encore les deux tronçons de la patrie séparée par des mains criminelles.

Si des mesures « *officielles* » s'imposent, ce n'est donc pas au Comité National de les prendre, mais à ceux qui ont été investis de mandats publics : les députés, les sénateurs, les grandes administrations communales, dont la clairvoyance, l'habileté et le courage tranquille ont déjà remporté plus d'une victoire sur l'ennemi qui nous opprime. »

Aussitôt un homme politique en vue, M. Franck, député d'Anvers, occupant avant la guerre une situation éminente dans le mouvement flamand, se leva, pâle d'émotion, et répondit à l'appel de M. Francqui par ces paroles prononcées d'une voix frémissante :

« Je désire appuyer d'un mot le mâle langage que vous venez d'entendre, sans aborder, d'ailleurs, le fond de la question.

On sait que, dès la première heure, les Allemands eurent l'idée de régler la question des langues, que nous sommes parfaitement à même nous-mêmes de résoudre nous-mêmes et que, j'en suis persuadé, nous résoudrons dans un esprit de fraternité et de justice. Les Allemands s'adressèrent tout d'abord à ceux qu'ils considéraient comme les chefs du mouvement flamand et firent auprès d'eux des démarches. Ils furent repoussés avec mépris. Ne trouvant pas d'écho chez les chefs, ils s'adressèrent à de misérables comparses qui n'avaient jamais joué un rôle quelconque dans le mouvement flamand et qui, aujourd'hui, essayent de tirer profit de l'épreuve politique la plus douloureuse qui eût encore été réservée au pays pour se hisser sur le pavois, se marquant au front du stigmate d'infamie qui atteint ceux qui abdiquent les sentiments de la dignité et de l'honneur. C'est, avec regret et amertume, que nous constatons, nous, patriotes, qu'il se soit trouvé un nombre, si petit qu'il puisse être, de Belges assez incapables de comprendre les devoirs qui s'imposaient à n'importe quel membre de la famille nationale dans la situation où nous sommes pour accepter de pactiser avec l'ennemi.

Vous avez parlé du devoir des députés, des sénateurs, des mandataires publics et des administrations communales. Eh bien ! ayez-en l'assurance, pas plus qu'ils ne l'ont fait dans le passé, ils ne failliront à leur devoir dans l'avenir. Dès à présent, les résolutions nécessaires sont prises, car je n'hésite pas à le dire, pour ma part, cette agitation a assez duré. Il fut un temps où l'on pouvait se contenter du mépris ; il faut maintenant passer aux actes et montrer où sont les maîtres du pays. Nous ne laisserons pas les traîtres aller

plus loin. Il importe qu'on le sache et, avec la prudence qui s'impose, nous, mandataires publics, nous saurons agir. C'est dans l'union des coeurs et des volontés qu'est la meilleure des garanties, et cette union s'est déjà affirmée en maintes circonstances. Si la guerre n'a duré que trop longtemps, si elle est pénible à beaucoup, elle rendra le pays plus grand demain et l'on peut dire que la discipline dont nous nous imposons aujourd'hui l'apprentissage était indispensable pour le relèvement de la patrie.

Vous pouvez être assurés, en ce qui concerne les populations flamandes, que, comme chez tous les Belges, au cours de cette longue épreuve, leurs sentiments de fidélité se sont approfondis et élargis. Autant ceux qui sont capables de penser aujourd'hui ont un sentiment plus vivace de l'amour qu'ils portent à leur langue et à leur nationalité, autant ils sont convaincus que, s'il y a une leçon à retirer de cette guerre, c'est qu'il n'y aurait rien de plus douloureux pour des patriotes que de voir le petit pays que nous sommes scindé et divisé. Ils sentent nettement que la Belgique unie a un rôle et une situation dans le monde mais qu'une Belgique séparée en deux tronçons ne serait qu'un Etat sans consistance, livré à toutes les convoitises et à tous les périls.

Eh bien, nous n'avons pas résisté comme nous l'avons fait, nous n'avons pas souffert comme nous avons souffert, nos soldats ne se sont pas battus comme ils l'ont fait, pour accepter, au lendemain de tous ces sacrifices, l'émiettement de la patrie belge. Aussi – et ceci s'adresse à tous les Belges – il faut que désormais, il n'y ait plus, en matière de patriotisme belge, d'hésitation. Je n'admets pas de nuance dans ce

domaine ; ceux qui, à mi-chemin du séparatisme, ont une attitude douteuse et vacillante, que ce soit en pays wallon ou que ce soit en pays flamand, ont à choisir : ils doivent être avec nous ou contre nous. Quand il y va du salut du pays, il ne peut plus être question de fantaisies comme celles que j'entends parfois développer et l'on doit savoir si l'on est Belge, tout à fait ou pas du tout ! »

D'unanimes et vigoureux applaudissements saluèrent ces paroles.

Les Boches ont appris que des discours politiques avaient été prononcés au Comité National, et ils ont interpellé M. Francqui ; mais le président du Comité avait pris ses précautions. Il avait, sur sa table, un texte expurgé dans lequel il recommandait aux membres du Comité de ne point intervenir dans les querelles politiques ou linguistiques. Il l'a, avec calme, tendu à l'enquêteur boche, qui s'est incliné en s'excusant mille fois ...

Notes de Bernard GOORDEN.

Si nous avons été en mesure de vous proposer un texte complet (les pages 35-36 de l'édition téléchargeable auprès de **Gallica** étant « *amputées* »), c'est grâce à l'aimable collaboration du **CEGESOMA** :

http://www.cegesoma.be/cms/index_fr.php

Vous trouverez une bonne synthèse, avec anecdotes, de l'histoire du *Comité National de*

Secours et d'Alimentation dans les mémoires de Brand WHITLOCK, tant ***Belgium under the German Occupation : A Personal Narrative*** que sa traduction française : ***La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles***. Il est à noter qu'il utilise le mot « *ravitaillement* » dans la version anglophone. Voici des fichiers PDF de liens pour y accéder (période 1914-1917),

parmi les 59 chapitres relatifs à **1914** :

<http://idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20LIENS%20INTERNET%201914%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

parmi les 29 chapitres relatifs à **1915** :

<http://idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20LIENS%20INTERNET%201915%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

parmi les 31 chapitres relatifs à **1916** :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20LIENS%20INTERNET%201916%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

parmi les 10 chapitres relatifs à **1917** :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20LIENS%20INTERNET%201917%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Vous trouverez la pièce V (extrait) relative au Conseil de Flandre, « la proclamation de l'indépendance de la Flandre », du **22 décembre**

1917 (19171222), figurant aux pages 143-145 des **Archives du Conseil de Flandre (Raad van Vlaanderen)**, qui ont été publiées par la Ligue Nationale pour l'Unité Belge (Bruxelles, Anciens Etablissements Th. Dewarichet ; 1928, LXVI-551-VIII pages, dont XXXI planches hors texte. « *Documents pour servir à l'Histoire de la guerre en Belgique* ») au lien :

<http://www.idesetautres.be/upload/19171222%20PROCLAMATION%20INDEPENDANCE%20FLANDRE%20ARCHIVES%20CONSEIL%20FLANDRE%20PARTIE%201%20CHAPITRE%208%20pp143-145.pdf>